



**Objectifs
de développement
durable**



Comité directeur ODD – Éducation 2030

Rapport de la réunion

Paris, 11 et 12 mars 2019

TABLE DES MATIERES

Résumé des conclusions et décisions importantes	3
Introduction	5
Séance d'ouverture	5
Suivi de la Réunion mondiale sur l'éducation : Dresser le bilan et tirer parti des résultats	6
Mise en œuvre de l'ODD 4 aux niveaux mondial, régional et national	7
Rapport sur l'état des indicateurs mondiaux.....	7
Mise en œuvre de l'ODD 4 au niveau régional	8
Examens nationaux volontaires et établissement de rapports concernant la mise en œuvre de l'ODD 4 au niveau national pour l'année 2019.....	10
Présentation de l'application mobile sur l'ODD 4.....	12
Contribution du Comité directeur au Forum politique de haut niveau 2019.....	13
Publication spéciale sur l'ODD 4 à l'occasion du Forum politique de haut niveau 2019.....	13

RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS ET DÉCISIONS IMPORTANTES

SUIVI DE LA RÉUNION MONDIALE SUR L'ÉDUCATION (BRUXELLES, 3-5 DÉCEMBRE 2018)

- La Déclaration de Bruxelles a eu un réel impact stratégique et politique et elle doit continuer à être présentée comme étant porteuse d'un message politique fort et d'un cadre de références pratiques au service de la réalisation de l'agenda Éducation 2030

FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU

- Accord sur un avant-projet de contribution conjointe du Comité directeur au Forum politique de haut niveau, laquelle a été finalisée et [soumise](#) dans les délais impartis
- Accord sur l'importance de porter un message clair afin que l'éducation soit résolument mise en avant dans la Déclaration politique qui sera adoptée en septembre à l'issue du Sommet sur les ODD
- Le Comité directeur sera représenté à la séance plénière d'examen thématique par son coprésident, M. Kaz Yoshida
- Importance de la coordination entre le Comité directeur et le Groupe des Amis de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, sis à New York

INDICATEURS MONDIAUX

- Financements insuffisants pour l'établissement de rapports sur l'ODD 4 et la participation de représentants régionaux aux réunions du GCT
- Lancement, sous l'égide du Comité directeur, d'un appel à l'action enjoignant la communauté éducative de renforcer le développement du cadre de suivi, le financement des activités et l'investissement en faveur des évaluations de l'apprentissage et des enquêtes auprès des ménages

L'ODD 4 AUX NIVEAUX RÉGIONAL ET NATIONAL

- Nécessité d'assurer un lien continu entre les programmes, les stratégies et les cadres de suivi régionaux en matière d'éducation et ceux de l'agenda Éducation 2030 aux niveaux national et mondial
- Importance d'offrir des possibilités d'apprentissage par les pairs et de partager les meilleures pratiques
- Nécessité de développer l'action collective en vue d'intégrer l'ODD 4 dans les politiques, de mobiliser les ressources, de renforcer les capacités et d'améliorer les cadres de suivi et d'évaluation

TERMES DE RÉFÉRENCE

- Accord sur l'inclusion d'une institution coorganisatrice au sein du Bureau
- Ajustement des termes de référence pour souligner l'importance tant de la continuité que du renouvellement de la représentation des États membres, et pour clarifier le statut des observateurs
- Accord sur la nécessité d'établir des critères pour la sélection des fondations et des représentants des jeunes et du secteur privé, afin de garantir un processus de désignation transparent, inclusif et juste
- Décision concernant le statut des membres affiliés à prendre lors de la prochaine réunion du Comité directeur

GROUPE DE TRAVAIL ET MODALITÉS

- Accord sur le fait que les groupes de travail sur (i) l'examen, le suivi et l'établissement de rapports et (ii) le plaidoyer et la communication doivent être considérés comme des fonctions permanentes du Secrétariat
- Accord pour dissoudre le groupe de travail sur le financement, en vue d'intégrer à l'avenir ce sujet à l'ensemble des activités politiques

- Accord sur la création de groupes de travail thématiques afin de poursuivre les travaux entrepris par le groupe de travail sur les politiques et les stratégies, l'accent étant mis sur l'adoption de mesures et de recommandations concrètes, sur le recensement des goulets d'étranglement et sur les propositions fondées sur les meilleures pratiques, en lien avec les priorités de la Déclaration de Bruxelles et les résultats du Forum de haut niveau
- Le Secrétariat présentera, d'ici au 15 avril, un plan de travail et des scénarios concernant les groupes de travail

INTRODUCTION

La sixième réunion du Comité directeur ODD – Éducation 2030 s'est tenue au Siège de l'UNESCO à Paris, les 11 et 12 mars 2019. Elle portait principalement sur les préparatifs de l'examen de l'ODD 4 au Forum politique de haut niveau qui doit se dérouler en juillet 2019 sur le thème « Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité », ainsi que sur l'examen quadriennal de tous les ODD par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2019.

Le présent rapport propose un résumé des principales conclusions tirées à l'issue de ces deux journées de réunion et présente les mesures à prendre par le Comité directeur et ses groupes de travail. Il s'organise autour des principaux thèmes de la réunion :

1. Suivi de la Réunion mondiale sur l'éducation 2018
2. Mise en œuvre de l'ODD 4 aux niveaux national, régional et international
3. Contribution du Comité directeur au Forum politique de haut niveau 2019
4. Publication spéciale sur l'ODD 4 à l'occasion du Forum politique de haut niveau 2019
5. Planification stratégique du Comité directeur

La brochure et la note de synthèse du Comité directeur, disponibles en [anglais](#) et en [français](#), ont orienté les débats. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter [l'article-web interactif](#) publié au cours de la réunion.

L'ordre du jour de la réunion et la liste de ses participants figurent en annexe du présent rapport (Annexes I et II).

SÉANCE D'OUVERTURE

La séance d'ouverture comprenait une déclaration liminaire et un discours de bienvenue de **Mme Stefania Giannini**, Sous-Directrice générale pour l'éducation à l'UNESCO et coprésidente du Comité directeur, suivie de messages vidéo de [Mme Amina Mohammed](#), Vice-Secrétaire générale de l'ONU, et de [M. Liu Zhenmin](#), Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales des Nations Unies. **M. Kaz Yoshida**, représentant du Japon et nouveau coprésident du Comité directeur ODD – Éducation 2030, a ensuite pris la parole pour quelques remarques liminaires puis a présenté les nouveaux membres du Comité directeur. Après quoi, l'ordre du jour a été adopté.

Les différentes interventions ont souligné l'importance :

- (1) Du rôle de l'ODD 4, qui joue un rôle de « catalyseur » au sein des ODD, et entretient des liens qu'il convient de mettre en exergue avec tous les autres objectifs mondiaux
- (2) Du rôle joué par le Comité directeur dans la mise en œuvre des recommandations issues de la Réunion mondiale sur l'éducation 2018 et de la Déclaration de Bruxelles, ainsi que de la nécessité de s'accorder sur des messages politiques forts à porter entre autres auprès du Forum politique de haut niveau
- (3) De la poursuite des activités de plaidoyer visant à faire de l'éducation une priorité à l'approche du Forum politique de haut niveau 2019 et au-delà

SUIVI DE LA RÉUNION MONDIALE SUR L'ÉDUCATION : DRESSER LE BILAN ET TIRER PARTI DES RÉSULTATS

S'appuyant sur les conclusions de la Réunion mondiale sur l'éducation 2018¹, qui s'est tenue à Bruxelles du 3 au 5 décembre 2018, les participants ont pu étudier les différentes possibilités permettant aux membres du Comité directeur de donner suite aux engagements de la Déclaration de Bruxelles auprès de ceux qu'ils représentent aux niveaux national, régional et mondial.

Les interventions de la Belgique, des Philippines, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), de l'Internationale de l'éducation (IE), de la Campagne arabe en faveur de l'éducation pour tous (ACEA) et de la Représentante des jeunes ont dressé un tableau détaillé des actions de suivi entreprises dans les mois qui ont suivi la Réunion mondiale sur l'éducation 2018, tout en exposant les opportunités à saisir et certains défis à relever.

Les intervenants et les membres du Comité directeur ont salué la dynamique lancée par la Déclaration de Bruxelles en faveur d'une action immédiate, aux niveaux local, national et régional. Ils ont également fait valoir que cette Déclaration constituait l'un des premiers engagements mondiaux sur l'éducation prenant expressément en compte les groupes minoritaires tels que les demandeurs d'asile, les réfugiés et les jeunes marginalisés.

Mme Giannini, Sous-Directrice générale pour l'éducation, a fourni un résumé des interventions s'articulant autour des trois points suivants :

1. Défendre la Déclaration de Bruxelles, qui porte un **message politique** fort, auprès des différents groupes représentés.
2. Se servir de la Déclaration de Bruxelles comme d'un **outil pratique** offrant des données sur les lacunes et les domaines prioritaires nécessitant une action immédiate.
3. Soutenir et renforcer les **efforts collectifs** menés en vue de la réalisation de l'ODD 4 et des cibles de l'agenda Éducation 2030.

Parmi les exemples d'actions de suivi évoqués, citons :

- i. L'expérience de la **Belgique** qui, en tant que pays d'accueil et membre de l'Union européenne (UE), a encouragé les États Membres de l'UE à passer d'une action tournée vers l'extérieur et centrée sur l'aide aux pays en développement à une reconnaissance de la pertinence des ODD 4 et du Programme 2030 en matière de politique publique et d'action au niveau national.
- ii. S'appuyant sur la Déclaration de Bruxelles ainsi que sur d'autres engagements internationaux comme le Pacte mondial sur les réfugiés, également adopté en décembre 2018, l'**UNHCR** a détaillé ses efforts pour trouver un moyen de faire avancer ces engagements interdépendants à l'occasion du Forum mondial sur les réfugiés qui se tiendra en Suisse en décembre 2019.

¹ Le rapport de synthèse de la Réunion mondiale sur l'éducation 2018 est consultable à l'adresse suivante : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000367491?posInSet=1&queryId=27b8df06-ea14-4016-817c-b0959df8ea5a>

- iii. L'**ACEA** est revenue sur son action et sa stratégie, lancées dans la foulée de la Réunion mondiale sur l'éducation 2018 en vue de mettre sur pied un mouvement arabe en faveur de l'éducation et d'exercer une influence déterminante sur le développement de l'éducation dans la région.
- iv. L'**IE** a quant à elle produit une évaluation du niveau de mise en œuvre de l'ODD 4 selon les pays, effectuée auprès des enseignants afin de mieux cerner les principaux blocages.
- v. Les **Philippines** ont qualifié la Déclaration de Bruxelles de référence en matière de politique et ont fait part de l'adoption prochaine d'un cadre de qualifications visant à valider les acquis de l'apprentissage non formel et informel, ainsi que de celle d'un plan intégré de perfectionnement professionnel des enseignants en cours d'élaboration.
- vi. La **Représentante des jeunes** a mentionné les plans visant à intensifier les actions menées avec des enseignants sur le terrain et a évoqué sa participation au prochain Forum de la jeunesse du Conseil économique et social (ECOSOC), en sa qualité de membre du Comité directeur, afin de continuer à relayer les priorités de la Déclaration de Bruxelles.

MISE EN ŒUVRE DE L'ODD 4 AUX NIVEAUX MONDIAL, RÉGIONAL ET NATIONAL

RAPPORT SUR L'ÉTAT DES INDICATEURS MONDIAUX

Objectif de la séance

Les progrès sont inégalement répartis entre les pays et au sein de ces derniers. La fragmentation, la duplication et l'inefficacité des données empêchent la comparaison de celles-ci. Il est nécessaire de réajuster et d'accentuer les efforts fournis, ainsi que de hiérarchiser les investissements afin obtenir de meilleures données.

Points saillants de la séance

Le coût annuel des investissements en matière de collecte et de traitement de données aux fins du suivi de l'ODD 4 s'élève à 280 millions de dollars des États-Unis. Sur ces 280 millions de dollars, on estime que 148 millions sont dépensés, ce qui laisse un différentiel de 132 millions de dollars. Sur ce différentiel, 60 millions par an sont nécessaires dans les pays à revenu faible ou intermédiaire pour les évaluations de l'apprentissage (75 %) et les enquêtes auprès des ménages (25 %).

Les pays ont besoin d'un soutien technique et financier pour rendre compte de la réalisation des ODD, alors que les donateurs ont tendance à accorder la priorité aux investissements en faveur de l'innovation et de la collecte et du traitement des données. Pour remédier à cette situation, la Commission de statistique de l'ONU a chargé en mars 2019 l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) de servir d'intermédiaire entre la demande de données et l'offre de financements.

Le GCT constitue l'unique référence technique pour les États membres, les représentants de toutes les régions (Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable) et les partenaires internationaux. Le GCT sur les indicateurs de l'ODD 4 – Éducation 2030 met au point des méthodologies, des normes et des principes directeurs portant sur les indicateurs relatifs à l'ODD 4, ainsi que des outils de mise en œuvre et de constitution de rapport.

Points clés de la discussion :

- bien que plusieurs États membres ont fait part de leur intérêt à participer au GTC, les financements sont insuffisants pour faire venir les représentants régionaux aux réunions ; L'ISU songe à organiser une réunion virtuelle afin que tous les pays puissent y participer ; la réunion en face à face aura lieu la dernière semaine d'août 2019 ;
- la coordination conduite par l'ISU contribue à réduire le fardeau des doublons de rapports ;
- l'importance de l'apprentissage par les pairs (ainsi, la très grande expérience de l'Europe en la matière peut être partagée avec d'autres pays et régions) ;
- davantage d'indicateurs sont nécessaires pour l'enseignement supérieur.

Prochaines étapes

Appeler la communauté éducative à l'action sous l'égide du Comité directeur ODD – Éducation 2030 :

1. Poursuivre le développement du cadre de suivi de l'ODD 4 en tant qu'outil de formation
2. Les pays et les donateurs (60 millions de dollars des États-Unis d'aide supplémentaire) devraient :
 - investir dans des évaluations de l'apprentissage et des enquêtes auprès des ménages ;
 - faire appel à l'ISU pour mettre au point une coordination des financements en faveur de la collecte et du traitement des données/un mécanisme de médiation.
3. Appuyer le Groupe de coopération technique sur les indicateurs de l'ODD 4 au moyen :
 - du financement d'activités ;
 - de la participation et de l'implication aux niveaux des pays et des régions.
4. Les pays devraient :
 - développer des cadres nationaux de suivi de l'éducation ;
 - définir, en collaboration avec l'ISU et les organisations régionales, des critères de référence pour certains indicateurs mondiaux de l'ODD 4.
5. La communauté internationale devrait améliorer la collaboration, éviter la concurrence et les doubles emplois en respectant pleinement les mandats
 - et s'accorder sur des critères de référence pour certaines cibles.

MISE EN ŒUVRE DE L'ODD 4 AU NIVEAU RÉGIONAL

Objectif de la séance

L'objectif de la séance était de faire le point sur les progrès accomplis au niveau régional ainsi que sur la mise en œuvre et la coordination de l'ODD 4.

Points saillants de la séance

Des représentants d'organisations régionales envoyés par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe, l'Organisation des États ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture (OEI), l'Organisation des ministres de l'éducation des pays du Sud-Est asiatique (SEAMEO), l'Union africaine (UA) et le Bureau arabe de l'éducation pour les États du Golfe (ABEGS) ont présenté un large éventail d'avancées déterminantes

réalisées dans leurs régions respectives et ont fourni un bref aperçu des opportunités qui s’offrent à eux et des défis auxquels ils sont confrontés.

Ces interventions, consultables sur le site Web (<https://www.sdg4education2030.org/call-action-and-passion-raise-political-support-education-2030-11-march-2019>), ont souligné l’échelle et l’ampleur des initiatives mises en place et des progrès réalisés dans toutes les régions en faveur de l’intégration et de l’harmonisation des programmes, stratégies et cadres régionaux au sein de l’agenda Éducation 2030. Elles témoignent du considérable engagement collectif des régions.

D’importants progrès ont été accomplis dans le perfectionnement des indicateurs, ainsi que dans la mise en place de nouveaux mécanismes de suivi et d’évaluation ou l’adaptation de mécanismes existants et la création ou l’identification de différents organes chargés de les superviser.

Parallèlement, les importants efforts fournis en vue d’intégrer la vision de l’ODD 4 dans les systèmes législatifs et politiques régionaux se sont poursuivis, ciblant en particulier les priorités régionales définies lors des consultations et stratégies régionales et renforçant ainsi le développement d’une compréhension commune et d’une orientation cohérente de la mise en œuvre de l’ODD 4 – Éducation 2030. Les priorités régionales évoquées en matière d’éducation comprenaient les questions relatives à la qualité, à l’apprentissage tout au long de la vie, à l’équité, à la citoyenneté mondiale, à l’enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), aux conditions de travail des enseignants, ainsi qu’à l’innovation et à l’inclusion, l’accent étant mis en particulier sur la migration et les situations de crise.

Malgré les importants progrès réalisés, les présentations ont mis en évidence un ensemble de défis communs à toutes les régions :

- obtenir des ressources financières et humaines adéquates tout en se heurtant à la concurrence d’autres priorités régionales ;
- maintenir et renforcer davantage l’engagement politique en faveur de la réalisation de l’ODD 4 ;
- surmonter les difficultés liées à la complexité de l’alignement et l’harmonisation de multiples cadres législatifs, politiques et de suivi existants avec les objectifs de l’ODD 4, tout en préservant leur cohérence et leur pertinence, ainsi que leur capacité à générer des données comparables de qualité ;
- relever les défis liés à la mise en place, avec de multiples parties prenantes et dans de multiples secteurs, d’une coordination et de partenariats efficaces reliant les mécanismes nationaux et mondiaux.

Les organisations régionales constituent des plates-formes importantes pour l’apprentissage par les pairs, les discussions stratégiques, le renforcement de l’engagement politique, les activités de plaidoyer, le renforcement des capacités et l’exploitation des données et des informations nationales. Dans l’ensemble, la séance a mis en avant le rôle important et la valeur ajoutée des organisations régionales dans le renforcement de l’efficacité de la mise en œuvre et du suivi régional de l’ODD 4 – Éducation 2030, notamment en ce qui concerne l’intégration des engagements mondiaux dans la mise en œuvre nationale.

Messages clés

Les mécanismes et organisations de coordination régionaux et transnationaux sont encouragés à renforcer et à harmoniser davantage les cadres régionaux et/ou sous régionaux de suivi et d’établissement de rapports en améliorant la collecte, l’analyse et la publication des données ; et à soutenir les efforts de suivi et

d'établissement de rapports fournis par les pays en tenant compte des priorités et des ressources de ces derniers, ainsi que de leurs capacités et de leurs besoins en matière de mise en œuvre. À ce titre, l'apprentissage par les pairs, le partage des données d'expérience, la mobilisation de ressources et le renforcement des capacités sont essentiels pour soutenir les efforts nationaux.

Prochaines étapes

Au vu des diverses initiatives et engagements pris par les organisations régionales dans le cadre de leur rôle de coordination et d'appui au sein du Comité directeur, les principales mesures en cours sont les suivantes :

1. maintenir et renforcer l'engagement politique en faveur de la réalisation des cibles de l'ODD 4 ;
2. assurer le suivi de la mise en œuvre et de l'évolution de la situation au niveau des pays ;
3. offrir des possibilités d'apprentissage par les pairs et partager les meilleures pratiques ;
4. assurer un lien continu entre les programmes, les stratégies et les cadres de suivi régionaux en matière d'éducation et ceux de l'ODD 4 – Éducation 2030 aux niveaux national et mondial.

EXAMENS NATIONAUX VOLONTAIRES ET ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ODD 4 AU NIVEAU NATIONAL POUR L'ANNÉE 2019

Objectif de la séance

L'objectif de la séance était d'offrir un aperçu de la mise en œuvre de l'ODD 4 au niveau des pays, en examinant les progrès accomplis dans la réalisation des cibles mondiales en matière d'éducation ainsi que les stratégies établies pour surmonter les défis existants, tels qu'ils sont présentés dans les examens nationaux volontaires soumis au Forum politique de haut niveau et d'autres mécanismes d'évaluation et d'établissements de rapports.

Il s'agissait de faciliter le partage des données d'expérience, tant en ce qui concerne les réussites que les difficultés et les enseignements tirés, entre les membres du Comité directeur ODD – Éducation 2030.

Points saillants de la séance

Les interventions² détaillant les progrès accomplis au niveau national dans la réalisation de l'ODD 4 ont fait écho à nombre d'opportunités et de difficultés déjà abordées lors de la séance précédente, qui portait sur la mise en œuvre de la vision Éducation 2030 au niveau régional.

Des représentants de l'Allemagne, du Burkina Faso, de la Chine, de la Colombie, du Kenya, des Philippines, de la République de Corée, de la République tchèque et de la Turquie ont fourni un éclairage instructif sur les progrès importants accomplis au niveau des pays, qui ont su traduire des cibles mondiales en critères nationaux réalistes et mettre en place des stratégies adaptées pour atteindre les cibles et tenir les engagements liés à l'ODD 4. L'ampleur de l'investissement global des pays dans la mise en œuvre de l'agenda Éducation 2030 témoigne de la fermeté de leur engagement.

² <https://www.sdg4education2030.org/call-action-and-passion-raise-political-support-education-2030-11-march-2019>

La Ministre colombienne de l'éducation nationale a déclaré que l'ODD 4 servait de référence pour l'élaboration des politiques et la définition des stratégies et objectifs sectoriels, et a souligné l'importance de l'inclusion à tous les niveaux du système.

En dépit des progrès accomplis dans de nombreux domaines, l'échelle et l'ampleur de ce programme ambitieux font que dans l'ensemble, il reste aux pays et à la communauté internationale de nombreux défis à relever pour parvenir à sa réalisation dans les délais impartis.

Plusieurs **défis majeurs** sont ressortis des témoignages nationaux, que l'on peut répartir en plusieurs grandes catégories : les ressources ; la coordination et les aspects structurels ; l'engagement politique et la complexité de l'intégration – dans le contexte unique propre à chaque pays – d'une vision élargie de l'éducation tout au long de la vie et embrassant tous les aspects de celle-ci, qui requiert souvent un changement d'état d'esprit.

Les défis structurels et les difficultés en matière de ressources se rapprochent des problèmes régionaux abordés lors de la séance précédente. Ils comprennent les difficultés liées à l'intégration des indicateurs de l'ODD 4 et des cadres de suivi et d'évaluation au sein de structures existantes, et la capacité d'extraire des données comparables fiables et pertinentes ; les difficultés liées à l'harmonisation des politiques, de la législation et des programmes d'études existants avec les exigences des ODD ; l'obtention de ressources financières et humaines suffisantes pour soutenir cet ambitieux programme, notamment en formant et en attirant un nombre suffisant d'enseignants qualifiés.

Les défis de coordination concernent la mise en œuvre nationale de l'ODD 4 en collaboration avec de multiples parties prenantes, dans de multiples secteurs.

Sans oublier les défis que posent le maintien et le renforcement d'un **engagement politique** fort en faveur de ce programme aux plus hauts niveaux.

Au-delà des défis structurels décrits ci-avant, des **difficultés conceptuelles et thématiques** ressortent de l'adaptation des systèmes éducatifs actuels (souvent traditionnellement centrés sur l'éducation de base) à la nature élargie de l'agenda Éducation 2030, qui propose une définition et une perception plus ouvertes de ce qui constitue une éducation de qualité et des résultats d'apprentissage pertinents pour tous, tout au long de la vie. Il convient d'ajuster tant les mentalités que les politiques pour tenir compte de la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie présente dans l'agenda Éducation 2030 (qui va du préscolaire à l'éducation des adultes) et de l'importance de l'éducation dans un contexte marqué par la mondialisation et l'évolution rapide des progrès technologiques (compétences en matière de citoyenneté mondiale et de développement durable, compétences numériques, etc.). Les défis de la mise en place de politiques inclusives, en particulier concernant l'équité entre les genres et les groupes vulnérables (migrants, réfugiés, personnes ayant des besoins particuliers), et de la qualité pour tous, une attention particulière étant accordée au perfectionnement professionnel des enseignants, ont été soulignés dans de nombreuses interventions.

Les progrès doivent s'accélérer dans tous les grands domaines évoqués si l'on souhaite mener à bien la mise en œuvre de l'agenda Éducation 2030. La sensibilisation, le partage de l'information, l'obligation de rendre des comptes et l'engagement politique demeurent des éléments essentiels pour maintenir la dynamique engagée.

Prochaines étapes/recommandations

Qu'ils participent directement à l'élaboration des politiques ou bien à l'allocation des ressources, tous les acteurs et partenaires internationaux, nationaux, infranationaux et locaux qui partagent la responsabilité de la mise en œuvre de l'ODD 4-Éducation 2030 doivent redoubler d'efforts et travailler ensemble pour relever les principaux défis identifiés dans la déclaration de la Réunion mondiale sur l'éducation.

PRÉSENTATION DE L'APPLICATION MOBILE SUR L'ODD 4

Objectif de la séance

L'Argentine a présenté « Global Challenge », une application mobile portant sur l'ODD 4 et le programme global des ODD.

Points saillants de la séance

L'application « Global Challenge » se présente sous la forme d'un quizz, pour inciter les utilisateurs à améliorer leur connaissance des 17 ODD par le jeu. Il s'agit d'une application numérique multiplate-forme, qui devrait bientôt pouvoir intégrer les contributions des joueurs eux-mêmes, afin de rendre l'interface plus conviviale et attrayante. Les membres du Comité directeur ont accueilli cette initiative avec satisfaction, y voyant un exemple de partage réussi entre les membres.

Prochaines étapes

L'Argentine s'est déclarée intéressée à l'idée de présenter « Global Challenge » au Forum politique de haut niveau 2019, en vue de montrer au plus grand nombre comment l'éducation par le jeu pouvait contribuer à promouvoir les ODD. Des efforts sont également déployés pour traduire l'application en français (dans le cadre d'un partenariat avec le ministère français). La nécessité de rendre son contenu disponible dans les langues autochtones a également été soulignée.

CONTRIBUTION DU COMITÉ DIRECTEUR AU FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU 2019

Objectif de la séance

La sixième réunion du Comité directeur ODD – Éducation 2030 a comporté deux séances spéciales consacrées à la finalisation de la contribution soumise par le Comité directeur au Forum politique de haut niveau 2019. À ce titre, l'avant-projet final de celle-ci a été présenté par le Secrétariat en même temps que le Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'UNESCO et de l'ISU.

Points saillants de la séance

Les deux séances ont permis aux membres du Comité directeur de faire des commentaires supplémentaires sur le projet de contribution au Forum 2019, que le Secrétariat avait partagé avant la réunion.

Tout au long du débat, les représentants ont notamment souligné la nécessité de mettre en évidence les liens entre l'ODD 4 et les objectifs examinés en 2019, ainsi que le rôle central de l'éducation dans la réalisation générale du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Comité directeur est en outre convenu que la contribution devrait souligner l'universalité de l'ODD 4 et celle du Programme 2030 dans son ensemble.

Il a estimé que sa contribution au Forum 2019 devrait être l'occasion de donner suite à la principale conclusion de la Réunion mondiale sur l'éducation de 2018, en s'appuyant notamment sur les huit messages clés de la Déclaration de Bruxelles, qui devraient servir de base à l'élaboration de recommandations politiques concrètes. À cet égard, les représentants ont décidé d'adopter une approche cohérente et de ne pas modifier le libellé de la Déclaration de Bruxelles.

Prochaines étapes

- Tous les membres du Comité directeur ont été invités à soumettre leurs commentaires par écrit au Secrétariat.
- Compte tenu des contraintes de temps liées à la date limite de soumission de la contribution, le Comité directeur a décidé de confier au Bureau l'approbation finale du document.
- Le Secrétariat a par conséquent été prié d'incorporer les observations restantes et de transmettre une version révisée du document au Bureau, afin de permettre à ce dernier de vérifier que les contributions reçues de toutes les parties prenantes ont été correctement prises en compte dans la version finale, qui peut être consultée en ligne sur le site <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000367447?posInSet>.

PUBLICATION SPÉCIALE SUR L'ODD 4 À L'OCCASION DU FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU 2019

Objectif de la séance

Cette séance était consacrée à la présentation de la publication spéciale sur l'ODD 4, laquelle s'appuie sur les examens nationaux volontaires ainsi que sur un questionnaire distribué à tous les États membres afin de :

- produire une synthèse des différentes perceptions nationales de l'ODD 4 et de l'influence qu'il exerce sur la planification et la mise en œuvre des politiques de l'éducation ;
- recueillir des informations sur les politiques de l'éducation et les programmes d'enseignement qui mettent le mieux en évidence l'engagement des pays envers l'ODD 4.

Points saillants de la séance

Cette publication spéciale vient compléter, de par son caractère qualitatif, le rapport sur les ODD du Forum politique de haut niveau qui dresse un bilan de l'ODD 4 pour l'année 2019.

Elle a pour objectif de comprendre la façon dont les pays appréhendent l'ODD 4 à l'aune des perspectives nationales, de la compréhension commune et des bonnes pratiques dans les politiques ou programmes.

Elle s'articule autour de l'ODD 4, et notamment autour des perceptions nationales de la spécificité de celui-ci, et vise à proposer une compréhension commune de la notion de progrès. Elle passera en revue les mécanismes nationaux de coordination de la mise en œuvre de l'ODD 4 :

- Au-delà des statistiques : ne laisser personne de côté ;
- Au-delà de l'accès : des résultats de l'apprentissage pertinents ;
- Au-delà des fondamentaux : le contenu de l'éducation ;
- Au-delà de la scolarité : la formation tout au long de la vie ;
- Au-delà de l'éducation : la planification multisectorielle ;
- Au-delà des pays : les mécanismes d'apprentissage par les pairs.

Parmi les points clés abordés lors du débat, figurent : l'accueil bienveillant réservé par le Comité directeur à l'initiative visant à mettre en avant l'apprentissage par les pairs et le partage de bonnes pratiques, ainsi qu'à la formulation « au-delà des fondamentaux » – bien qu'il convienne de veiller à ce que l'expression « au-delà » ne suggère pas que ce qui suit est sans importance. Des suggestions ont été formulées afin que le document soit compatible avec le mouvement en faveur de l'éducation inclusive (y compris en remaniant les programmes d'études de base et en adaptant les programmes aux réalités du XXI^e siècle) et qu'il comprenne des exemples tirés non seulement de l'expérience des pays, mais également du corps enseignant, de la société civile et des organisations régionales.

Prochaines étapes

- En avril, la Réunion mondiale sur l'éducation prendra contact avec les pays qui figurent dans la publication pour clarifier les informations.
- D'ici la fin avril, elle s'efforcera de partager le projet de document avec le Comité directeur et de lui soumettre les observations générales requises pour le 10 mai.
- Le lancement aura lieu en juillet, à l'occasion du Forum politique de haut niveau.

L'approbation ou toute autre mesure similaire par le Comité directeur sera décidée lorsque le projet sera partagé.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE DU COMITÉ DIRECTEUR

Cette séance a permis d'examiner l'organisation des travaux du Comité directeur dans les mois précédant le Forum politique de haut niveau et pendant l'exercice biennal 2018-2019.

PRÉPARATIFS DU FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU

Dans son intervention, le Bureau de liaison de l'UNESCO à New York a souligné la nécessité pour le Comité directeur d'instaurer un processus de planification collective concernant d'éventuelles activités conjointes en vue du Forum politique de haut niveau. Ce Forum se déroulera du 9 au 18 juillet 2019 et son débat ministériel, qui aura lieu du 16 au 18 juillet, accueillera une séance plénière de trois heures consacrée à l'examen de l'ODD 4.

Le volet dédié aux examens thématiques (première semaine) est fermé aux organisations internationales et du système des Nations Unies.

Des membres du Comité directeur ont également pris la parole pour exposer rapidement leurs propres projets lors du Forum politique de haut niveau.

Prochaines étapes

1. La proposition de manifestation parallèle du Comité directeur en marge du Forum politique de haut niveau a recueilli le soutien de plusieurs membres, dont l'IE et la Belgique
2. Le Comité directeur sera représenté à la séance plénière d'examen thématique par M. Kaz Yoshida en sa qualité de coprésident du Comité directeur ODD – Éducation 2030
3. L'importance de porter un message clair afin que l'éducation soit résolument mise en avant dans la Déclaration politique qui sera adoptée en septembre à l'issue du Sommet sur les ODD a été soulignée.

GROUPE DES AMIS

Le Bureau de liaison de l'UNESCO à New York a présenté le Groupe des amis de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie, créé en début d'année et présidé par les Missions permanentes de l'Argentine, de la République tchèque, du Japon, de la Norvège et du Kenya auprès de l'ONU à New York. Aux côtés de 25 pays, le Groupe s'efforcera de défendre, dans les processus des Nations Unies, le rôle central joué par l'éducation pour atteindre les ODD. Le Groupe attend avec intérêt de recueillir les avis du Comité directeur sur les principaux messages et recommandations qui seront diffusés. Dans les mois à venir, le Groupe participera à plusieurs rencontres des Nations Unies, telles que le Forum multipartite sur la science, la technologie et l'innovation pour la réalisation des ODD (Forum sur la STI) et le Forum de la jeunesse de l'ECOSOC.

Les participants se sont largement accordés sur la nécessité d'améliorer la coordination entre le Comité directeur et le Groupe des amis, y compris pour planifier le Forum politique de haut niveau, afin d'assurer la cohérence des messages et d'éviter les doublons.

TERMES DE RÉFÉRENCE

Objectif de la séance

Le Comité directeur ODD – Éducation 2030 a reçu les termes de référence révisés le matin du premier jour de la réunion. À la suite des observations et contributions des membres du Comité directeur, le document contenant les termes de référence actualisés a été relu par le Secrétariat et présenté l'après-midi du second jour.

Dans le contexte de ces deux séances, les coprésidents du Comité directeur – Mme Stefania Giannini, Sous-Directrice générale pour l'éducation, et M. Kaz Yoshida, représentant du Japon – ont présenté ensemble les modifications envisagées aux termes de référence du Comité directeur ODD – Éducation 2030. Celles-ci visaient principalement à préciser la composition du Bureau du Comité directeur, à revoir le statut et la sélection des membres affiliés et enfin, à clarifier les rôles et responsabilités respectives des différents groupes concernés.

Points saillants de la séance

La proposition d'admettre une institution coorganisatrice au sein du Bureau a été acceptée à l'unanimité.

Concernant la représentation des États membres au Comité et le principe de rotation, certains ont estimé que malgré l'importance du renouvellement, le principe de continuité devrait être mentionné expressément, comme cela était le cas dans les versions précédentes du mandat. Dans ce contexte, il a été rappelé que chacun des six groupes électoraux étaient chargés de choisir les membres et d'assurer un équilibre satisfaisant entre le principe de renouvellement et la transmission de la mémoire institutionnelle. Il a également été précisé que le mandat des groupes représentés à tour de rôle courrait sur deux années civiles (de janvier à décembre).

En outre, la sélection et le statut des membres affiliés ont été abordés. Le Secrétariat a rappelé que la question d'accorder le statut de membre régulier aux membres affiliés avait été posée lors de précédentes réunions. Si les membres affiliés avaient été admis en tant que membres réguliers à ce moment-là, les États membres auraient été minoritaires, ce qui serait entré en contradiction avec le Cadre d'action ; la décision sur le statut des membres affiliés avait donc été reportée à plusieurs reprises. Avec l'élargissement de la représentation des États membres au Comité directeur, qui est passée de trois à quatre États membres par groupe électoral, l'admission des membres affiliés en tant que membres réguliers n'entrerait plus en contradiction avec le principe de majorité d'États membres grâce à cette nouvelle composition. Ainsi, les membres du Comité directeur ont été invités à envisager cette option.

En outre, il a aussi été souligné qu'il fallait établir des critères de sélection pour les fondations, les représentants des jeunes et le secteur privé afin d'assurer un processus de désignation transparent, inclusif et équitable.

Enfin, la nécessité de clarifier le statut des observateurs a été mise en exergue par quelques représentants.

Prochaines étapes

Par conséquent, le Comité directeur a prié le Secrétariat de poursuivre la révision des termes de référence afin de :

1. mentionner le principe de continuité lors de la sélection des membres (fait lors de la réunion) ;

2. ajouter une section sur la marche à suivre pour définir le statut et le processus de sélection des membres affiliés ;
3. ajouter une section sur les observateurs, leur statut et leur participation éventuelle aux réunions (fait lors de la réunion).

Étant donné que les termes de référence devaient être retravaillés et modifiés, l'adoption de la version révisée a été repoussée à la séance sur la planification stratégique du Comité directeur, au second jour de la réunion. Dans le contexte de cette séance, un ajustement supplémentaire a été proposé par le Comité directeur : déclarer que le Secrétariat, avec l'approbation du Bureau, pouvait inviter un État non membre en qualité d'observateur aux réunions du Comité.

Suite à cette précision, le mandat a été adopté d'un commun accord et les étapes suivantes ont été définies :

1. la décision sur le statut de membre à part entière des membres affiliés sera prise à la prochaine réunion du Comité directeur ;
2. un processus clair de sélection des membres affiliés sera mis au point.

GROUPES DE TRAVAIL

Le Secrétariat a fait le point sur les groupes de travail, en rappelant que lors de l'exercice biennal précédent, on en comptait quatre : (i) plaidoyer et communication ; (ii) examen, suivi et établissement de rapports ; (iii) financement ; et (iv) politiques et stratégies. Comme le plaidoyer et la communication ainsi que l'examen, le suivi et l'établissement de rapports constituaient des fonctions qui relevaient du Secrétariat, il a été décidé de les considérer comme des groupes de travail permanents afin d'assurer la continuité des fonctions du Comité directeur. L'attention a été appelée sur l'importance de partager des informations faciles à comprendre sur le site Web et d'utiliser les activités de plaidoyer et de communication pour amplifier la voix collective des jeunes.

Concernant les deux derniers groupes de travail, les membres du Comité directeur se sont accordés pour dissoudre le groupe de travail sur le financement en vue d'intégrer ce sujet à titre prioritaire dans les futures activités politiques. Les membres du Comité directeur ont fourni des éléments utiles sur la marche à suivre pour les groupes de travail en matière de politiques et de stratégies ; plusieurs points communs se sont détachés lors du premier échange de vues :

- recensement des goulets d'étranglement et propositions fondées sur les meilleures pratiques ;
- importance de définir des actions et des recommandations concrètes, conformément au mandat du Comité directeur ;
- reconnaissance du rôle de l'enseignement supérieur ;
- lien entre les activités organisées et les priorités fixées par la Déclaration de Bruxelles ;
- prise en considération des conclusions du Forum politique de haut niveau.

Prochaines étapes

1. Proposition par le Secrétariat d'un plan de travail et de scénarios avant la prise d'une décision sur les groupes de travail ;
2. Élaboration de suggestions pour améliorer les modalités de travail.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

Pour conclure cette sixième réunion, le coprésident du Comité directeur, M. Kaz Yoshida, a enjoint aux membres de s'assurer que les messages approuvés seraient communiqués aux groupes concernés. Dans ses observations finales, Mme Stefania Giannini, Sous-Directrice générale pour l'éducation à l'UNESCO, a mis en exergue l'importance de transmettre un sentiment d'urgence au Forum politique de haut niveau et à l'Assemblée générale des Nations Unies grâce à l'action collective, en attirant particulièrement l'attention sur l'amélioration de la collecte des données, l'élaboration de politiques plus adaptées et le partage des meilleures pratiques. Elle a affirmé la nécessité de parler dans « une langue commune que tout le monde puisse comprendre, avec passion et expertise », afin que l'éducation occupe davantage de place dans les programmes politiques. Elle s'est également engagée à ce que les travaux du Comité directeur soient plus ouverts et inclusifs, en affirmant que celui-ci revêtait « la plus haute importance » aux yeux de l'UNESCO.

ANNEXE I : ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

Lundi 11 mars 2019	
9 h 00 – 9 h 30	Café/thé de bienvenue
9 h 30 – 10 h 00	Séance d'ouverture Accueil et déclaration liminaire - Déclaration liminaire (« De la Réunion mondiale sur l'éducation 2018 au Forum politique de haut niveau 2019 : l'état des lieux ») de Mme Stefania Giannini, Sous-Directrice générale pour l'éducation et Coprésidente du Comité directeur ODD – Éducation 2030. - Messages vidéo de Mme Amina Mohammed, Vice-Secrétaire générale et/ou de M. Liu Zhenmin, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales des Nations Unies Réf. 1 : Note conceptuelle/ordre du jour Présentation des nouveaux membres et adoption de l'ordre du jour M. Kaz Yoshida, coprésident du Comité directeur ODD – Éducation 2030 Réf. 2 : Liste des membres 2019-2020 du Comité directeur
10 h 00 – 10 h 30	Termes de référence et composition du Comité directeur Modérateurs : Mme Stefania Giannini et M. Kaz Yoshida, Coprésidents du Comité directeur ODD – Éducation 2030
	Présentation des changements proposés dans les Termes de référence (10 min) M. Kaz Yoshida, Coprésident du Comité directeur ODD – Éducation 2030 Réf. 3 : Mandat révisé du Comité directeur ODD – Éducation 2030 Discussion (20 min) - Composition du Bureau – admission d'une agence coorganisatrice ; - Membres affiliés – définition/modification/sélection du statut des membres ; - Clarification du rôle et des responsabilités des groupes concernés. Décision (5 min) Décision proposée : Adoption des Termes de référence du Comité révisés
10 h 30 – 10 h 45	Pause-café/thé
10 h 45 – 11 h 45	Suivi de la Réunion mondiale sur l'éducation : états des lieux, exploitation des résultats Modérateur : M. Sobhi Tawil Intervenants : Sous-Directrice générale pour l'éducation, représentants de la Belgique, d'un État membre supplémentaire et d'une organisation de la société civile/d'enseignants (à confirmer)

	La Réunion mondiale sur l'éducation qui s'est tenue à Bruxelles du 3 au 5 décembre a défini le cap à suivre pour l'éducation dans les quatre prochaines années, en adoptant 8 domaines prioritaires qui nécessitent une attention politique systématique et une action collective renforcée pour permettre de progresser dans la réalisation de l'ODD4. Réf. 4 : Déclaration de Bruxelles et compte-rendu de la Réunion mondiale sur l'éducation Discussion avec modérateur : • Comment évaluez-vous la réunion GEM et comment celle-ci a-t-elle contribué à faire avancer la mise en œuvre de l'ODD4 au sein de l'Agenda 2030 ? • Comment les membres du CD font-ils progresser les engagements exprimés dans la déclaration de Bruxelles, au sein de leurs groupes électoraux, au niveau national, régional et mondial ? • Existe-t-il des domaines prioritaires d'intérêt politique spécifique pour les membres du CD et leurs groupes électoraux et comment cela s'exprime-t-il en termes de recherche actuelle et future, d'action et de plaidoyer ? Synthèse de la discussion et identification d'opportunités de suivi clés
11 h 45 – 12 h 30	Mise en œuvre de l'ODD 4 au niveau régional Modérateur : M. Dennis Sinyolo, Coordonnateur principal à l'Internationale de l'éducation (à confirmer)
	Mise en exergue par les organisations régionales des progrès réalisés dans la coordination et la mise en œuvre de l'ODD 4
12 h 30 – 14 h 00	Pause-déjeuner
14 h 00 – 16 h 00	Examens et rapports nationaux volontaires 2019 sur la mise en œuvre nationale de l'ODD 4 Modérateur : représentant de la société civile (à confirmer)
	1. Présentations des pays effectuant des examens nationaux volontaires (VNR) en 2019 Les Examens nationaux volontaires (ENV) sont des contributions clés au HLPF. Ils visent à faciliter le partage des expériences, y compris des succès, des défis et des enseignements dégagés afin d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Les présentations des pays mettront en avant la composante éducative des ENV des États membres siégeant au Comité directeur. Présentations (à confirmer) du Burkina Faso, l'Afrique du Sud, la Tunisie, la Turquie, les Philippines (5 minutes chacun) 2. Rapports sur la mise en œuvre nationale de l'ODD 4 Les États membres mettront en avant les réformes, les expériences, les bonnes pratiques et les défis liés à la progression vers la réalisation de l'ODD4. Synthèse des principales conclusions
14 h 45 – 16 h 00	Pause-café/thé
16 h 15 – 17 h 30	Soumission du Comité directeur au Forum politique de haut niveau 2019 Modérateur : M. Jordan Naidoo, Directeur de la Division pour l'appui et la coordination de l'Agenda Éducation 2030 à l'UNESCO
	Présentation du projet de soumission du Comité directeur au Forum politique de haut niveau 2019 (20 min) Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) et Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM) Réf. 5 : Note d'information sur le Forum politique de haut niveau

	Réf. 6 : Avant-dernier projet de contribution du Comité directeur ODD – Éducation 2030 au Forum politique de haut niveau 2019 Discussion (55 min)
18 h 00 – 19 h 00	Cocktail 7 ^e étage

Mardi 12 mars 2019	
9 h 30 – 10 h 30	Publication spéciale sur l'ODD 4 à l'occasion du Forum politique de haut niveau 2019 Intervenant : M. Manos Antoninis, Directeur du Rapport GEM Sous l'égide du Comité directeur, ce rapport s'appuie sur une analyse des examens nationaux volontaires (ENV) ainsi que sur un questionnaire spécial distribué à tous les États membres dans le but de : • synthétiser les perceptions nationales sur l'ODD4 et son influence sur la politique, la planification et la mise en œuvre dans le domaine de l'éducation ; • recueillir des informations sur les politiques et programmes d'éducation qui démontrent le mieux l'engagement des pays en faveur de l'ODD4. Présentation du projet de la publication spéciale sur l'ODD4 (15 minutes) Rapport mondial de suivi sur l'éducation Réf. 7 : Résumé du rapport spécial sur l'ODD4 Réactions du panel d'intervenants/représentants des pays du Comité directeur/ pays ENV/ pays ayant participé à l'enquête de la publication sur l'ODD4 (15 minutes) Discussion sur les messages clés concernant les perceptions nationales sur l'ODD4 (20 minutes) Conclusion/synthèse des réactions au projet de rapport (10 minutes)
10 h 30 – 11 h 00	Mise à jour sur l'état des indicateurs mondiaux Présentation de l'ISU
11 h 00 – 11 h 15	Pause-café/thé
11 h 15 – 12 h 30	Présentation du Comité directeur au HLPF 2019 Modérateur : M. Jordan Naidoo, Directeur, Division pour l'appui et la coordination de l'agenda Éducation 2030 Discussion et approbation des révisions basées sur les contributions du jour 1 et les discussions du jour 2.
12 h 30 – 14 h 00	Pause-déjeuner
14 h 00 – 14 h 20	Présentation de l'application mobile sur l'ODD 4 « Global Challenge » Intervenante : représentante de l'Argentine (à confirmer)
	Après sa présentation à la réunion du Comité directeur d'Amérique latine qui a eu lieu à Santiago du Chili, l'Argentine fera un court exposé sur « Défi mondial » (Desafío Global), un jeu vidéo multiplateformes a pour objet de promouvoir la connaissance des ODD et d'encourager les valeurs de la citoyenneté mondiale, et un outil de coopération susceptible d'intéresser les membres du CD.

14 h 20 – 15 h 40	Planification stratégique pour le Comité directeur Modérateur : M. Kaz Yoshida, Coprésident du Comité directeur ODD – Éducation 2030
	Cette séance est subdivisée en deux parties qui serviront toutes les deux de base pour l'élaboration d'un plan stratégique à moyen terme pour le Comité directeur. <i>Question transversale : Comment renforçons-nous les mécanismes de coordination et de mise en œuvre mondiaux, régionaux et nationaux, ainsi que l'a recommandé la Déclaration de Bruxelles ?</i> 1) 14h20-15h10 • <i>Le rôle des membres du CD dans l'engagement avec le HLPF, l'UNGA et au-delà :</i> Mobilisation des États membres pour faire en sorte que des références à l'éducation soient intégrées dans la Déclaration présidentielle, le Débat de politique générale du Segment de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Sommet sur les ODD • <i>Possibilités d'engagement plus poussé au niveau régional</i> • <i>Relations avec les agences co-organisatrices, les partenaires externes et les Nations Unies, y compris collaboration avec le Groupe des amis de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie</i> 2) 15h10-15h40 : <i>Modalités de travail du Comité directeur</i> • Définition des thèmes d'intérêt pour la poursuite des travaux du Comité directeur, sur la base des domaines prioritaires contenus dans la Déclaration de Bruxelles ; • Accord sur les fonctions permanentes du Secrétariat, à savoir (i) Examen, suivi et établissement de rapports ; (ii) Plaidoyer, communications et sensibilisation Réf. 8 : Document de discussion Décision proposée : 1. Identification de stratégies de communication pour communiquer les messages clés au HLPF, à l'UNGA et au-delà 2. Accord sur les priorités thématiques pour le travail conjoint du CD
15 h 40 – 16 h 00	Pause-café/thé
16 h 00 – 17 h 00	Synthèse des grandes décisions et actions à venir Présidents : Coprésidents du Comité directeur ODD – Éducation 2030
	• Synthèse des décisions clés • Identification des actions clés à venir • Conclusion et clôture

ANNEXE II : LISTE DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR 2019-20

CO-PRÉSIDENTS : UNESCO et Japon

MEMBRES DU BUREAU : Groupe I (Norvège), Groupe II (République slovaque), Groupe III (Colombie), Groupe IV (Chine), Groupe V(a) (Kenya), Groupe V(b) (Arabie Saoudite) et société civile (Internationale de l'éducation)

États membres

Groupe I – États d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord

Allemagne : *M. Walter Hirche*, Président du Comité de l'éducation, Commission allemande pour l'UNESCO

Mme Barbara Malina, Chef de la Division de l'éducation, Commission allemande pour l'UNESCO

Belgique : *Mme Marie-Anne Persoons*, Conseillère en politique internationale, Département de l'éducation et de la formation, Unité de politique stratégique, Communauté flamande

Mme Nathalie Jauniaux, Directrice études et statistiques, Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES)

Norvège : *M. Joakim Bakke*, Directeur, Ministère de l'Éducation et de la Recherche

Mme Grethe Sofie Bratlie, Déléguée permanente adjointe, Délégation permanente de la Norvège auprès de l'UNESCO

Turquie : *M. Adnan Boyaci*, Professeur, Université Anafolu

Organisation régionale : [Commission européenne](#)

M. Jan Pakulski, Chef d'unité, DG Éducation, Jeunesse, Sport et Culture

Mme Annica Floren, Chef d'unité adjointe, DEVCO B 4 - Culture, Éducation, Santé

Groupe II – États d'Europe orientale

Bulgarie : *Mme Denitsa Sacheva*, Vice-ministre de l'Éducation et des Sciences, Ministère de l'Éducation et de la Science

Fédération de Russie : *M. Vladimir Filippov*, Recteur, Chef de la Chaire de Politique de l'Enseignement supérieur, Université de RUDN

M. Sergey Kovalenko, Directeur, Centre d'Éducation comparée et internationale, Université de RUDN

République slovaque : *Mme Katarína Deáková*, Chef du Département des questions transversales de l'éducation, Ministère de l'Éducation, des Sciences, de la Recherche et des Sports

République tchèque : *M. Stanislav Štech*, Professeur à l'Université Charles

Organisation régionale : [Conseil de l'Europe](#)

M. Villano Qirazi, Conseiller spécial du Directeur général

M. Sjur Bergan, Chef du Département de l'éducation

Groupe III – Amérique latine et Caraïbes

Argentine : *Mme Mercedes Miguel*, Secrétaire à l'innovation et à la qualité de l'éducation, Ministère de l'Éducation

M. Francisco Miguens Campos, Secrétaire, Commission nationale argentine pour l'UNESCO

Colombie : *Mme María Victoria Angulo González*,
Ministre de l'Éducation nationale

M. Camilo Gutierrez, Chef du financement et de
la planification, Ministère de l'Éducation
nationale

Pérou : *Mme Odette Herbozo*, Chef de la
coopération et des affaires internationales,
Ministère de l'Éducation du Pérou

Mme Katherine Bravo, Spécialiste à la Direction
générale de la coopération et des affaires
internationales, Ministère de l'Éducation du Pérou

Venezuela : *Mme Rosángela Orozco*, Vice-
ministre de l'Éducation

M. Carlos Luis Uztáriz Pérez, Secrétaire général,
Commission nationale vénézuélienne pour
l'UNESCO

Organisation régionale : [Organisation des États
ibéro-américains pour l'éducation, la science et la
culture \(OEI\)](#)

M. Andres Delich, Secrétaire général adjoint

Groupe IV – Asie et Pacifique

Chine : *M. Changwei Qin*, Secrétaire général,
Commission nationale chinoise pour l'UNESCO

Mme Xiaoping Yu, Division de l'éducation de la
Commission nationale chinoise pour l'UNESCO

Japon : *M. Kazuhiro Yoshida*,
Directeur/Professeur, Centre d'étude de la
coopération internationale en éducation,
Université d'Hiroshima

M. Koji Kitayama, Ministre, Délégation
permanente du Japon auprès de l'UNESCO

Philippines : *M. Nepomuceno Malaluan*,
Sous-Secrétaire, Département de l'éducation

M. Jesus Enrique Garcia II, Délégué permanent
adjoint, Délégation permanente des Philippines
auprès de l'UNESCO

République de Corée : *M. Kwangho Kim*,
Secrétaire général, Commission nationale
coréenne pour l'UNESCO

Mme Hyunsook Seo, Directrice, Division de
l'éducation, Commission nationale coréenne pour
l'UNESCO

Organisation régionale : [Secrétariat de
l'Organisation des ministres de l'éducation des
pays du Sud-Est asiatique \(SEAMEO\)](#)

M. Gatot Hari Priowirjanto, Directeur, jusqu'à fin
mars 2019

Dr Ethel Agnes P Valenzuela, du 1er avril 2019 au
31 mars 2023

Groupe régional V(a) – États africains

Afrique du Sud : *M. Yousuf Gabru*, Ministre-
Conseiller à l'Ambassade d'Afrique du Sud à Paris
et Délégué permanent auprès de l'UNESCO

Angola : *M. Isaac Pedro Vieira Paxe*, Directeur
Général de l'Institut National de Formation des
Cadres de l'Enseignement (INFQE), Ministère de
l'Éducation, Luanda

Burkina Faso : *M. Yerboun Bienvenu
Bonaventure Méda*, Inspecteur de
l'enseignement secondaire

Kenya : *Mme Emis Njeru*, Directrice adjointe de
l'éducation, Direction des partenariats politiques
et des affaires communautaires pour l'Afrique
orientale, Ministère de l'Éducation

M. Victor Soo, Assistant principal de recherche,
Délégation permanente du Kenya auprès de
l'UNESCO

Organisation régionale : [Union africaine \(UA\)](#)

Mme Beatrice Njenga, Chef de la division
Education, Département des ressources
humaines, sciences et technologie

M. Lukman Jaji, Spécialiste des politiques à
l'Observatoire pour l'éducation de l'UA

Groupe V(b) – États arabes

Arabie saoudite : *M. Ali Almalki*, Conseiller pour l'enseignement général, Délégation permanente du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'UNESCO

Égypte : *Mme Deena Boraie*, Conseillère principale auprès du Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement technique

Émirats arabes unis : *Mme Mahra Hilal Al-Mutaiwei*, Directrice du Centre régional de la planification de l'éducation

Tunisie : *M. Bouzid Nsiri*, Directeur général des études, de la planification et des systèmes d'information au Ministère de l'Éducation

Organisation régionale : [Bureau arabe de l'éducation pour les États du Golfe \(ABEGS\)](#)

M. Abdusalam Al-Joufi, Conseiller

Initiative E9

Bangladesh : *M. Md. Sohorab Hossain*, Secrétaire, Division de l'enseignement secondaire et supérieur, Ministère de l'Éducation

M. Md. Monjur Hossain, Secrétaire général adjoint (Secrétaire additionnel du Gouvernement), Commission nationale du Bangladesh pour l'UNESCO

Société civile

ACEA : *M. Refat Sabbah*, Secrétaire général, Président, Campagne mondiale pour l'éducation

Campagne mondiale pour l'éducation (CME) : *Mme Camilla Croso*, Présidente sortante de la Campagne mondiale pour l'éducation

Internationale de l'éducation (IE) : *M. Dennis Sinyolo*, Coordonnateur principal,

Éducation, Emploi et Recherche,
Internationale de l'éducation

Co-organisateurs et partenaires d'ODD 4-Éducation 2030

UNESCO : *Mme Stefania Giannini*, Sous-Directrice générale pour l'Éducation

UNICEF : xxx

Banque mondiale : *M. Jaime Saavedra*, Directeur principal, Éducation

PNUD : *Mme Nergis Gülasan*, Spécialiste des politiques, Unité des politiques stratégiques

UNHCR : *Mme Ita Sheehy*, Conseillère principale en éducation

UNFPA : *M. Luis Mora*, Chef, Direction de l'égalité des genres, des droits de l'homme et de la culture, Division technique

ONU-Femmes : *Mme Anna Falth*, Conseillère politique, éducation et autonomisation économique des femmes

OIT : *M. Oliver Liang*, Spécialiste de l'éducation, Département des politiques sectorielles

M. Paul Comyn, Spécialiste des compétences et de l'employabilité, Département des politiques de l'emploi

Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) :

Mme Sarah Beardmore, Spécialiste principale en stratégies et politiques

Mme Raphaëlle Martínez, Spécialiste principale de l'éducation

OCDE : *M. Andreas Schleicher*, Directeur de l'éducation et conseiller spécial en politique de l'éducation auprès du Secrétaire général

M. Michael Ward, Analyste principal des politiques, Direction de l'éducation et des compétences

Membres affiliés

Représentante des jeunes : *Mme Victoria*

Ibiwoye, Directrice, Fondation OneAfricanChild
pour l'apprentissage créatif

EAA: *Mme Leena Al-Derham*, Spécialiste
principale de l'éducation, l'Éducation avant tout

Mme Mary Joy Pigozzi, Directrice exécutive

Secteur privé : *Pacte mondial des Nations Unies*,

Mme Florencia Librizzi, Directrice principale,
PRME

M. Nikolay Ivanov, Coordinateur, PRME